

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 MAI 2019 A 20H45

Présents : MM. Patrick GAY, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Emmanuel DEC, Florent FARAMOND, Jean-Gaël ZOUTEN, Maxime RAMON ;
MMES Pascale DAL MASO, Nancy SOURBIER, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Eva FORGUE, Valérie SÉRIÉ, Christine CAMBOULIVES, Isabelle GOUSMAR.

Madame le Maire ouvre la séance en excusant Mme Valérie SERIE qui va avoir un peu de retard.
Mme SAUBUSSE Valérie, absente excusée donne procuration de vote à M. RAMON Maxime.

Mme Le Maire propose Mme Nancy SOURBIER comme secrétaire de séance. 14 Voix pour

Signature du compte rendu du conseil municipal du 16 avril 2019.

1/ Vote des taux d'imposition

Madame le Maire propose de maintenir les taux

13.4 % Taxe Habitation
16.94 % Taxes Foncières
79.91 % Non bâti
Arrivée de Mme Valérie SÉRIÉ à 20h57

14 Voix pour

2/ Vote des subventions Associations

Sur la proposition de Madame le Maire, et à l'occasion du vote du Budget Primitif 2019, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a inscrit aux articles 65736 et 6574 les subventions communales ci-après :

- A.C.C.A. de Montjoire (Chasse)	600 €
- Coopérative Scolaire Ecole de Montjoire.....	2 500 €
- Association Colline Vertébrale	250 €
- C.C.A.S. de Montjoire.....	12 000 €
- Association Croix Rouge.....	100 €
- Association Parents d'élèves de Montjoire	250 €
- Association Comité des Fêtes de Montjoire	5 800 €
- Association La Roue Carrée	150 €
- Association Familiale Rurale de Montastruc.....	300 €
- Association des Propriétaires de Bois Privés de Montjoire	200 €
- Association de Loisirs des Vétérans de Montjoire	150 €
- CALV	600 €
- Les Foulées Montjoviennes.....	600 €
- AS collège de Bessières	1 000 €
- SPA	394 €
- FNACA Montastruc	50 €
- Les potes Agés	600 €
- Ecole de Football Montjoire.....	2 800 €
- Association culturelle de Montjoire	600 €
- Archéologie de Villariès.....	150 €

M. Emmanuel DEC demande que l'on subventionne à nouveau Défense sanitaire : nous y réfléchissons. M. GAY Patrick explique que l'on privilégie les associations de Montjoire. On va demander le bilan aux associations afin de pouvoir leur verser la subvention.

15 Voix pour

3/ Subventions exceptionnelles

Nous accordons une subvention exceptionnelle de 50 € pour la participation au concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » à Cora-Line ASTRUC. Sujet déjà évoqué au cours d'un précédent conseil municipal.

15 Voix pour

4/ Présentation des travaux 2019

M. RAYNAUD nous présente les travaux prévus pour 2019

Objet	Entreprise	Montant TTC
Terrain de Football	GREENWAY	5 520,00
Charpente Bergerie		5 000,00
Allée Cimetière	ECTP	7 341,00
Jardin du souvenir	SARASAR	8 460,00
Effacement du Moulin		25 000,00
Bergerie	TC CHARPENTE	990,00
Maison des Associations	TC CHARPENTE/OTTRAVAUX	21 250,00
Aménagement extérieur	DISCOUNT/ADEQUAT/KGMAT	4 151,00
Matériel outillage	AGRIEQUIPEMENT	13 158 ,00

Certains de ces travaux avaient été prévus avec l'ancienne municipalité notamment l'allée du cimetière, le jardin du souvenir et la charpente de la Bergerie.

Madame le Maire informe que certains projets peuvent faire l'objet de demande subvention :

- Charpente de la maison des Associations,
- Aménagements extérieurs,
- Matériel et outillage.

1. La Charpente de la Maison des Associations avec l'entreprise Otravaux pour un montant de 23 341,30 € TTC,
2. L'Aménagement extérieur pour sécuriser l'école avec l'entreprise ADEQUAT pour un montant de 4 151,53 € TTC,
3. L'acquisition de matériel pour l'atelier pour un montant de 12 870 € TTC
4. La réparation sur la Bergerie pour un montant de 990 € TTC
5. La remise aux normes du terrain de Football pour 5 520 € TTC.

15 Voix pour

Un devis a été demandé pour contrôler tous les bâtiments communaux y compris le puits de la bergerie.

Désormais, Mathieu BOZZETO est chargé de contrôler le terrain de football afin que la mairie puisse décider d'autoriser l'utilisation du terrain.

L'installation d'un jeu dans la maternelle avait été demandé, le conseil municipal envisage de construire une aire de jeux près de l'école.

Le préau de l'école sera décidé en fonction du projet de l'ALAE compte tenu que celui-ci peut être intégré dans ces travaux et donc par la C3G.

5/ Vote du budget primitif de la commune

Le budget de la commune est présenté par Virginie RABA, secrétaire de mairie.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 800 136,20 €	1 800 136,20 €
INVESTISSEMENT	882 697,47 €	882 697,47 €

Il faut revoir les dépenses récurrentes, renégocier les contrats d'assurance, revoir les entretiens véhicules.

14 Voix pour

1 Abstention

6/ Délibération annuelle de principe pour travaux urgents

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000 € maximum de participation communale.

Les règles habituelles de gestion et de participation financière du SDEHG resteront applicables, notamment l'inscription aux programmes de travaux du SDEHG pour les opérations concernées.

15 Voix pour

7/ Prime personnel mairie

Madame le Maire demande de maintenir la prime à 800 € par an et par employé.

15 Voix pour

8/ Adhésion CBE

Mme Nancy SOURBIER présente la structure du CBE du NET pour adhésion.

Comité du Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain, structure privée mettant en relation tous les acteurs économiques du territoire.

Il est intéressant d'y adhérer pour notre commune et nos administrés.

Cela coûte à une commune 0,50 € par habitant soit pour Montjoire 650 €.

15 Voix pour

9/ Opposition de la commune au transfert obligatoire des compétences eau potable et/ou assainissement des eaux usées au 1^{er} janvier 2020.

Présentation par M. Florent FARAMOND qui nous dit que la majorité des communes faisant partie du syndicat de l'eau ont décidé de s'opposer à ce transfert afin d'en garder la maîtrise.

15 Voix pour

10/ Recrutement d'un emploi PEC

Madame le Maire rappelle qu'à un précédent conseil, celle-ci avait informé de la possibilité d'embaucher une aide pour les employés communaux.

Il se trouve que Mme Camille BATHEDOU habitante de la commune est venue voir Mme Nancy SOURBIER pour lui proposer sa candidature. Après renseignements auprès du centre de gestion, du pôle emploi et enfin de la mission locale, nous avons pris la décision de l'embaucher en contrat PEC, c'est à dire en contrat aidé de 1 an.

Mme le Maire soumet cette décision au vote bien que cela ne soit pas obligatoire.

15 Voix pour

11/ Budget Assainissement – Affectation des résultats

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 (ANNULE ET REMPLACE)

Affectation en réserves 1068 pour l'investissement pour 91.045,33 € et report en exploitation au 002 en recette pour 10.895,04 €.

15 Voix pour

12/ Présentation de l'installation du poste de télégestion S530

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre en place un poste de télégestion sur la station de dépollution de Montjoire.

Elle présente le devis de la Société VEOLIA pour un montant de 3.888,77 € HT soit 4.666,52 € TTC.

Avant de planifier les travaux correspondants, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter.

15 Voix pour

13/ Budget Primitif 2019 et rappel travaux

Budget primitif présenté par Mme Virginie RABA

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	70 461.04 €	70 461.04 €
INVESTISSEMENT	289 344,05 €	289 344,05 €

La station coûte chère car il y a peu d'abonnés.

Nous aurons une subvention l'année prochaine.

Une partie des emprunts se termine en 2019, un autre en 2020 et enfin la dernière partie en 2021.

M. Patrick GAY nous présente les travaux vus avec le Cabinet ARRAGON, dans un premier temps des travaux de chemisage vont être réalisés car l'on se rend compte qu'il y a des eaux pluviales qui arrivent à la station c'est ce qui rend son fonctionnement difficile.

Un dégrilleur a été mis en place. Pour l'instant, une surveillance et un entretien régulier de cette station est mis en place par le service technique avant d'envisager d'autre solution.

15 Voix pour

11/ Questions diverses

Mme le Maire rappelle que nous passons au Tribunal Administratif le 15 mai prochain suite à la plainte déposée par des administrés de la commune pour faire annuler les élections municipales du 17 mars 2019. Nous sommes représentés par un avocat, dans cette affaire, dont les frais seront supportés par la mairie.

Madame le Maire informe de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception nous demandant d'enlever un podium appartenant à la mairie, entreposé dans une propriété. Dès réception de cette lettre Madame le Maire a tout mis en œuvre pour que cet enlèvement se fasse rapidement et entreposé dans un autre endroit.

Questions diverses

Sur le sujet épineux de la station d'épuration, Mme Virginie RABA, se permet de nous dire qu'un emprunt est toujours possible si besoin.

23h01 départ de Mme Virginie RABA

Le marché gourmand aura lieu le samedi 07 septembre prochain, Mme Valérie SÉRIÉ nous dit que les producteurs dans leur majorité ont répondu présent.

Nous devons éditer notre journal « le 360 » afin de permettre un droit de réponse à M. GAUBERT Christophe, après le 15 mai 2019.

Le mardi 14 mai 2019 se réunira le CCAS de la commune.

La C3G nous demande d'organiser un petit marché gourmand le 28 septembre prochain car elle organise une randonnée avec arrêt sur la place du Fort à Montjoire.

Il y a la fête du football le 15 juin prochain.

Mme Le Maire convie tous les employés communaux ainsi que tous les conseillers municipaux à un repas afin de mieux se connaître.

Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Les conjoints sont les bienvenus sous réserve qu'ils règlent leur repas.

Le repas aura lieu le vendredi 05 juillet 2019, prière de donner sa réponse à Mme le Maire le 15 juin 2019 au plus tard.

La séance est levée à 23h17.